



La lettre d'information de la santé publique en Île-de-France ► 24 novembre 2022 | #21

EDITO

► Les violences faites aux femmes ne sont pas un sujet de santé *d'abord* : c'est *d'abord* un sujet citoyen, social, politique. Mais c'est *aussi* un sujet de santé : majeur, central, quotidien, un sujet qui doit nous obséder et nous maintenir en veille. C'est notre responsabilité, celle de l'Agence et de l'ensemble de ses partenaires : organiser une réponse sanitaire immédiate, accessible, pour toutes les femmes, permettant de limiter l'impact à court terme et long terme. Et l'ARS est fière d'avoir pris toute sa place dans ce combat. Mais c'est aussi notre responsabilité propre, individuelle et intime : faciliter la parole, intervenir et ne pas laisser faire, éduquer, c'est faire de la santé : de la façon la plus concrète. De la façon la plus incontournable, surtout. ■

Luc Ginot

Directeur de la Santé Publique

LE THÈME DE LA SEMAINE

• La lutte contre les violences faites aux femmes •

Le développement de structures sanitaires franciliennes dédiées à la prise en charge des femmes victimes de violences

► Le Grenelle contre les violences conjugales a marqué une étape importante dans la **lutte contre les violences faites aux femmes**. Cette initiative gouvernementale, qui aura permis de **mettre en avant l'ampleur des violences faites aux femmes** et la **disparité des initiatives de prise en charge**, aura également permis d'**aboutir à un ensemble de mesures** articulées autour de la **prévention des violences**, la **protection des victimes** et la **punition des auteurs**.

A ce titre, le gouvernement a déployé des financements pour **développer la prise en charge sanitaire** des femmes dans les hôpitaux. A la suite d'un appel à projets, **10 dispositifs sanitaires dédiés ont été mis en place** et financés en Ile-de-France (2021 à 2022). Ces dispositifs proposent un **accompagnement médico-social et judiciaire adapté** au travers d'une **prise en charge pluridisciplinaire**. Ils travaillent notamment en partenariat avec la police et la justice afin de permettre une **facilitation du dépôt de plainte** (*souvent sous forme de permanences policières hebdomadaires au sein des structures*) mais également avec **des associations et divers acteurs du territoire** afin de proposer des **parcours de prise en charge complets** et des **orientations optimales**.

Dispositifs sanitaires dédiés à une prise en charge pluridisciplinaire des femmes victimes de violence :



Le Projet AVEC ELLES Sud 77: « Assurer l'accompagnement des femmes victimes de violence vers les prises en charge adaptées »

Quentin Poitou, Directeur des affaires médicales et générales du Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne

► « Nous avons fait le choix d'implanter une structure de prise en charge sur le Sud de la Seine et Marne car il s'agissait de **répondre à un besoin majeur** sur ce territoire : celui des **femmes victimes de violence**. Or, la Seine-et-Marne est un vaste département, qui couvre 50% de la superficie de l'Île-de-France. Alors que dans un premier temps l'ARS. Île-de-France avait pensé labelliser une structure par département, elle a fait une **exception pour la Seine-et-Marne**. Le projet du nord Seine-et-Marne a donc été porté par le Grand hôpital de l'Est Francilien, le projet du sud Seine-et-Marne par le C.H. Sud 77, en lien avec les C.H. de Melun et de Provins.

Le dispositif a été construit au sein d'un comité de pilotage qui a associé de **nombreux professionnels : médecins de l'unité médico-judiciaire, gynécologues-obstétriciens, sages-femmes, pédiatres, urgentistes, infirmières**. Nous avons pensé un dispositif qui réponde aux besoins d'évaluation, d'orientation et d'accompagnement des femmes victimes de violence vers les **prises en charge somatiques, psychiques, sociales et judiciaires**. Pour ce faire, nous avons **mobilisé notre réseau d'associations** qui œuvre dans ce secteur, notamment Paroles de Femmes, AVIMEJ.

Le dispositif s'appuie sur **trois piliers** :

- - *Constituer un réseau territorial des professionnels chargés des dispositifs de lutte contre les violences faites aux femmes sur le territoire du sud Seine-et-Marne ;*
- - *Assurer, via une consultation pluridisciplinaire (infirmier, psychologue, médecin, juriste) l'évaluation, l'orientation et l'accompagnement des femmes victimes de violence vers les prises en charge adaptées.*
- - *Contribuer à la formation des professionnels, aussi bien à l'hôpital que dans les structures de ville, sur le sujet des violences faites aux femmes.*

Les formations sur le sujet des violences faites aux femmes sont nombreuses au C.H. Sud 77. Elles concernent tous les pôles de l'établissement et tous les métiers. Il s'agit d'une **démarche globale**. Je souhaite souligner le travail important réalisé par notre infirmière référente, qui est un élément moteur du projet. Très prochainement, ces formations seront également proposées dans nos établissements partenaires et aux professionnels de ville.

De **nombreux partenariats** sur le territoire ont lieu dans le cadre de ce projet. Que ce soit avec nos partenaires hospitaliers, libéraux, associatifs, mais également avec l'institution judiciaire. Récemment, nous avons signé une convention avec les parquets du tribunal judiciaire de Melun et de Fontainebleau afin de faciliter le signalement des violences par les médecins, aussi bien libéraux qu'hospitaliers, au procureur de la République.

L'engagement de l'A.R.S. Île-de-France et la motivation de nos professionnels ont incontestablement constitué des leviers pour la mise en place de ce projet. S'agissant des freins, il peut être relevé le manque de temps des professionnels de l'hôpital lors de la crise sanitaire, pendant laquelle ceux-ci ont été particulièrement sollicités. Toutefois, ce projet a su fédérer et générer de l'enthousiasme : les projets nourrissent l'attractivité. »

DU CÔTÉ DES TERRITOIRES

L'association Tremplin 94 : « se soustraire à une situation de violence conjugale »



Tremplin 94 est une **association spécialisée dans l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement des femmes et des enfants victimes de violences conjugales** dans le Val-de-Marne.

Anciennement **SOS Femmes**, elle est **affiliée à la Fédération Nationale Solidarité Femmes** qui regroupe 78 associations en France et qui anime le **numéro 3919**, plateforme d'écoute des victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles.

En tant qu'association militante, elle fonde son orientation et son action sur l'**approche de genre** en interrogeant les **relations entre les sexes et analysant les violences conjugales** comme **symptômes des inégalités entre les femmes et les hommes**.

Pour mener à bien ces différentes missions, l'équipe de l'association est composée de **travailleurs sociaux**, d'une **éducatrice de jeunes enfants**, de **psychologues et juristes**.

Trois axes structurent le fonctionnement de l'association...

► ► ► [Lire la suite de l'article sur le site](#)

ZOOM SUR

► En 2020, les féminicides et homicides au sein du couple ont rendu **82 enfants orphelins** d’au moins un de leurs parents. Ces évènements affectent gravement les enfants, d’autant plus lorsqu’ils sont présents et témoins de l’acte. Une prise en charge immédiate et adaptée est nécessaire pour les protéger au mieux.

Le **protocole type de prise en charge des enfants mineurs présents lors d’un féminicide ou homicide au sein du couple**, en cours de déploiement au niveau national, offre aux acteurs intervenant directement sur les lieux du crime (services de santé, de justice, de police et d’aide sociale à l’enfance) une feuille de route portant sur les **actions immédiates à mettre en œuvre dans l’intérêt de l’enfant**, à laquelle chacun peut se référer dans un temps restreint.

Le dispositif de prise en charge prévu dans le protocole **permet de protéger l’enfant**, de lui apporter les **premiers soins**, de commencer à construire le parcours de soin qui sera mis en place à sa sortie d’hospitalisation, et de réaliser une évaluation de la situation de l’enfant et de son entourage par les **services de l’aide sociale à l’enfance**.

Ce protocole s’inspire d’une expérience francilienne menée au centre hospitalier d’Aulnay-sous-Bois et pilotée par le **Dr Clémentine Rappaport**.

AGENDA

► **25 novembre 2022 :**

Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes



VOTRE BOÎTE À OUTILS

- Le **numéro national [Violences femmes info "3919"](#)**: Numéro gratuit, dédié aux femmes victimes de violences et/ou les témoins. La ligne est ouverte 24/24h, 7 jours /7 et les appels sont invisibles sur les factures téléphoniques
- Le **[Violentomètre](#)** : un outil simple et utile pour mesurer si sa relation amoureuse est basée sur le consentement et ne comporte pas de violences
- La **[plateforme de signalement](#)** des violences conjugales, sexistes et sexuelles
- Le tchat anonyme et gratuit **["Comment on s'aime"](#)**: ouvert du lundi au samedi de 10h à 21h
- Le site du gouvernement **["arrêtons les violences"](#)**: un site avec des ressources pour les victimes, les témoins ainsi que les professionnels
- Retrouvez la **[dernière newsletter de Promosanté IDF](#)**
- Retrouvez **[tous les numéros de #Santé Ensemble ici !](#)**

© Agence régionale de santé Île-de-France



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)